

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2026 et hausse son dividende trimestriel de 8 cents, à 1,32 \$ par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 27 mai 2026 – La Banque Nationale affiche un résultat net de 1 234 M\$ au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 38 % comparativement à 896 M\$ au deuxième trimestre de 2025. Le résultat dilué par action s'établit à 3,06 \$ au deuxième trimestre de 2026 par rapport à 2,17 \$ au trimestre correspondant de 2025, en hausse de 41 %. Ces croissances reflètent la bonne performance des secteurs d'exploitation ainsi que la baisse des dotations aux pertes de crédit, notamment en raison des dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées au deuxième trimestre de 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours des deuxièmes trimestres de 2026 et 2025 principalement liés à l'acquisition de CWB, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 303 M\$ et se compare à 1 166 M\$ pour le trimestre correspondant de 2025, en hausse de 12 %. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 3,23 \$, par rapport à 2,85 \$ pour le deuxième trimestre de 2025, une hausse de 13 %.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2026 se chiffre à 2 488 M\$ par rapport à 1 893 M\$ pour le semestre correspondant de 2025, en hausse de 31 %. Le résultat dilué par action atteint 6,14 \$ contre 4,91 \$ pour la période correspondante de 2025, en hausse de 25 %. Cette progression découle de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation ainsi que de l'inclusion des résultats de CWB à compter du deuxième trimestre de 2025. Le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour le semestre terminé le 30 avril 2026 s'élève à 2 623 M\$ et se compare à 2 216 M\$ pour la période correspondante de 2025, en hausse de 18 %, tandis que le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 6,48 \$ par rapport à 5,78 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, en hausse de 12 %.

« Nous avons enregistré une forte croissance au deuxième trimestre, grâce à la diversification de nos produits et services ainsi qu'à l'activité de la clientèle dans l'ensemble de nos franchises. Notre performance a également bénéficié de notre discipline en matière de crédit, des synergies liées à CWB et de nos rachats d'actions », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Dans un contexte de forte incertitude macroéconomique, nous restons bien positionnés pour soutenir notre clientèle et continuer à générer une croissance du résultat et un rendement des capitaux propres solides, tout en maintenant des niveaux de capital réglementaire élevés », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat net	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	8	3 730	3 245	15
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	15,9 %	11,9 %		15,8 %	14,0 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽²⁾	42,3 %	42,2 %		42,3 %	42,2 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 936	1 850	5	3 909	3 460	13
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	15,6 %		16,7 %	16,5 %	
				Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾				13,5 %	13,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾				4,3 %	4,5 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 45 à 48, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Pour plus de détails sur les ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 5 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 5 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Deuxième trimestre de 2026 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 355 M\$ par rapport à 132 M\$ en 2025, une hausse de 223 M\$. Le résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 373 M\$ est en hausse de 57 M\$ ou 18 %.
- Revenu total de 1 488 M\$, une hausse de 72 M\$ ou 5 % provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 11 % et du crédit aux entreprises de 5 % depuis un an, en raison d'une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽²⁾ de 2,26 % affiche un recul par rapport à 2,30 %.
- Les frais autres que d'intérêts de 829 M\$ augmentent de 3 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 257 M\$, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées en 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- Le ratio d'efficacité ⁽²⁾ de 55,7 % s'améliore comparativement à 56,8 %.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 274 M\$ par rapport à 232 M\$ en 2025, une hausse de 18 %.
- Revenu total de 905 M\$ contre 791 M\$ l'année dernière, une augmentation de 114 M\$ ou 14 % provenant de tous les types de revenus, principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 531 M\$ par rapport à 476 M\$ en 2025, une hausse de 12 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽²⁾ de 58,7 % s'améliore comparativement à 60,2 %.

Marchés des capitaux

- Résultat net de 488 M\$ contre 501 M\$ en 2025, une baisse de 3 %.
- Revenu total de 1 074 M\$, une baisse de 2 % attribuable à la diminution des revenus des marchés mondiaux contrebalancée en partie par la hausse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 439 M\$ par rapport à 403 M\$, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux autres frais liés à la croissance des activités du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 16 M\$ par rapport à 64 M\$, une diminution attribuable aux dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽²⁾ de 40,9 % se détériore comparativement à 36,6 %.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

- Résultat net de 186 M\$ contre 169 M\$ l'année dernière, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 410 M\$, une hausse de 5 %, attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 131 M\$ affichent une hausse de 12 % qui provient principalement de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 15 M\$, une diminution attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽²⁾ de 32,0 % se compare à 30,0 %.

Autres

- Perte nette de 69 M\$ contre une perte nette de 138 M\$ en 2025, une variation qui provient principalement d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie, ainsi que de la diminution des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽³⁾ de 13,5 % au 30 avril 2026, en baisse par rapport à 13,8 % au 31 octobre 2025.

Dividendes

- Le 26 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,32 \$ par action ordinaire, en hausse de 8 cents ou 6 %, payable le 1^{er} août 2026 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2026.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 45 à 48, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 5 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC avaient également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués »). Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat de 647 M\$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés sur la base de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, soit des prêts et des dépôts totalisant 657 M\$ et 10 M\$ respectivement.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 4 à 6. À noter que pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, des éléments en lien avec l'acquisition de CWB et les transactions avec BLC ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'intégration et de transactions, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB avaient été exclus des résultats, notamment, les charges d'intégration et de transactions, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, pour le semestre terminé le 30 avril 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte avaient été exclus des résultats.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2026, aux pages 5 à 12 et 45 à 48, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Approchement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 212	241	(483)	373	(34)	1 309	1 205
Revenus autres que d'intérêts	276	664	1 557	37	64	2 598	2 445
Revenu total	1 488	905	1 074	410	30	3 907	3 650
Frais autres que d'intérêts	829	531	439	131	129	2 059	1 942
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	659	374	635	279	(99)	1 848	1 708
Dotations aux pertes de crédit	169	1	16	44	3	233	545
Résultat avant charge (économie) d'impôts	490	373	619	235	(102)	1 615	1 163
Charge (économie) d'impôts	135	99	131	49	(33)	381	267
Résultat net	355	274	488	186	(69)	1 234	896
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	64	64	118
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	20	4	–	–	–	24	24
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	20	4	–	–	64	88	142
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽³⁾	4	–	2	–	–	6	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	4	–	2	–	–	6	230
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	(18)	(18)	(32)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	(5)	(1)	–	–	–	(6)	(6)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽³⁾	(1)	–	–	–	–	(1)	(64)
Incidence sur la charge d'impôts	(6)	(1)	–	–	(18)	(25)	(102)
Incidence sur le résultat net	(18)	(3)	(2)	–	(46)	(69)	(270)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 212	241	(483)	373	(34)	1 309	1 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	276	664	1 557	37	64	2 598	2 445
Revenu total – ajusté	1 488	905	1 074	410	30	3 907	3 650
Frais autres que d'intérêts – ajustés	809	527	439	131	65	1 971	1 800
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	679	378	635	279	(35)	1 936	1 850
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	165	1	14	44	3	227	315
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	514	377	621	235	(38)	1 709	1 535
Charge (économie) d'impôts – ajustée	141	100	131	49	(15)	406	369
Résultat net – ajusté	373	277	490	186	(23)	1 303	1 166

(1) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 57 M\$ (41 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 118 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.

(2) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 24 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts).

(3) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	2 452	481	(980)	770	(20)	2 703	2 177
Revenus autres que d'intérêts	564	1 323	3 044	74	92	5 097	4 656
Revenu total	3 016	1 804	2 064	844	72	7 800	6 833
Frais autres que d'intérêts	1 629	1 062	851	251	277	4 070	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 387	742	1 213	593	(205)	3 730	3 245
Dotations aux pertes de crédit	308	(1)	42	124	4	477	799
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 079	743	1 171	469	(209)	3 253	2 446
Charge (économie) d'impôts	297	197	240	98	(67)	765	553
Résultat net	782	546	931	371	(142)	2 488	1 893
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(28)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(28)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	4
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(23)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(19)
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	131	131	144
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	41	7	-	-	-	48	24
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	41	7	-	-	131	179	168
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	4	-	2	-	-	6	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	4	-	2	-	-	6	230
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(8)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	1
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(6)
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	(36)	(36)	(39)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	(11)	(2)	-	-	-	(13)	(6)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	(1)	-	-	-	-	(1)	(64)
Incidence sur la charge d'impôts	(12)	(2)	-	-	(36)	(50)	(122)
Incidence sur le résultat net	(33)	(5)	(2)	-	(95)	(135)	(323)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	2 452	481	(980)	770	(20)	2 703	2 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	564	1 323	3 044	74	92	5 097	4 675
Revenu total – ajusté	3 016	1 804	2 064	844	72	7 800	6 880
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 588	1 055	851	251	146	3 891	3 420
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 428	749	1 213	593	(74)	3 909	3 460
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	304	(1)	40	124	4	471	569
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 124	750	1 173	469	(78)	3 438	2 891
Charge (économie) d'impôts – ajustée	309	199	240	98	(31)	815	675
Résultat net – ajusté	815	551	933	371	(47)	2 623	2 216

(1) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 122 M\$ (88 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 144 M\$, 105 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 9 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.

(5) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, un montant de 48 M\$ (35 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 24 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts).

(6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat de base par action	3,10 \$	2,19 \$	42	6,22 \$	4,96 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-		-	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-		-	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-		-	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,12	0,22		0,24	0,29	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,04	0,04		0,09	0,05	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	0,01	0,43		0,01	0,45	
Résultat de base par action – ajusté	3,27 \$	2,88 \$	14	6,56 \$	5,84 \$	12
Résultat dilué par action	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-		-	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-		-	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-		-	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,12	0,22		0,24	0,28	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,04	0,04		0,09	0,05	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	0,01	0,42		0,01	0,45	
Résultat dilué par action – ajusté	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12

- (1) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, des charges d'intégration et de transactions de 57 M\$ (41 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 118 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, les charges liées à la transaction de CWB sont de 122 M\$ (88 M\$ déduction faite des impôts) (2025 : 144 M\$, 105 M\$ déduction faite des impôts) et les charges liées aux transactions avec BLC se chiffrent à 9 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts).
- (5) Au cours du trimestre terminé 30 avril 2026, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, cette charge s'élève à 48 M\$ (35 M\$ déduction faite des impôts). Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, la charge se chiffrait à 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	3 907	3 650	7	7 800	6 833	14
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 848	1 708	8	3 730	3 245	15
Résultat net	1 234	896	38	2 488	1 893	31
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	15,9 %	11,9 %		15,8 %	14,0 %	
Levier opérationnel ⁽¹⁾	1,0 %	0,8 %		0,8 %	2,3 %	
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	52,7 %	53,2 %		52,2 %	52,5 %	
Résultat par action						
de base	3,10 \$	2,19 \$	42	6,22 \$	4,96 \$	25
dilué	3,06 \$	2,17 \$	41	6,14 \$	4,91 \$	25
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾						
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	3 907	3 650	7	7 800	6 880	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	1 936	1 850	5	3 909	3 460	13
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	1 303	1 166	12	2 623	2 216	18
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	15,6 %		16,7 %	16,5 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	(2,5) %	10,4 %		(0,4) %	8,9 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	50,4 %	49,3 %		49,9 %	49,7 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽²⁾	3,23 \$	2,85 \$	13	6,48 \$	5,78 \$	12
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,24 \$	1,14 \$	9	2,48 \$	2,28 \$	9
Valeur comptable ⁽¹⁾	80,31 \$	76,13 \$		80,31 \$	76,13 \$	
Cours de l'action						
haut	205,04 \$	127,44 \$		205,04 \$	140,76 \$	
bas	163,94 \$	107,01 \$		156,88 \$	107,01 \$	
clôture	205,04 \$	121,08 \$		205,04 \$	121,08 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	385 634	391 322		385 634	391 322	
Capitalisation boursière	79 070	47 381		79 070	47 381	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	617 734	576 919	7
Prêts, déduction faite des provisions	311 987	302 623	3
Dépôts	450 711	428 003	5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 970	30 655	1
Actifs sous administration ⁽¹⁾	938 997	874 360	7
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	206 933	194 467	6
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,5 %	13,8 %	
catégorie 1	14,9 %	15,1 %	
total	17,0 %	17,3 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,5 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	31,5 %	29,7 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾	9,0 %	8,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾	170 %	173 %	
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾	118 %	124 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	33 767	33 200	2
Nombre de succursales au Canada	361	382	(5)
Nombre de guichets automatiques au Canada	818	939	(13)

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 45 à 48, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 5 à 12, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 aux pages 5 à 12 disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2026 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), de l'acquisition projetée de certains portefeuilles de la Banque Laurentienne du Canada (BLC), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère comme raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2026, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les objectifs, les perspectives et les priorités de la Banque. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2025 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; la possibilité que l'acquisition de certains portefeuilles de BLC ne se concrétise pas, ou pas au moment prévu, et que les bénéfices attendus de la transaction ne se réalisent pas, ou pas dans les délais prévus; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la participation des parties prenantes et la capacité de la Banque à répondre à leurs attentes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties aux risques détaillés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2025 ainsi que dans la section Gestion des risques du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2026 et pouvant être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgence des résultats du deuxième trimestre de 2026

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 mai 2026 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 715-9871 ou 647 932-3411. Le code d'accès est le 9208434#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 août 2026 en composant le 1 800 770-2030 ou le 647 362-9199. Le code d'accès est le 9208434#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Première vice-présidente et Cheffe – Relations investisseurs et Gestion de la performance financière Services corporatifs, relationsinvestisseurs@bnc.ca
- Jean-François Cadieux, Vice-président, Affaires publiques et Relations gouvernementales, jean-francois.cadieux@bnc.ca

